



# ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Travail et affaires sociales : personnel

Question écrite n° 49009

## Texte de la question

M. Andre Rossinot attire l'attention de M. le ministre du travail et des affaires sociales sur les inquietudes exprimees par les controleurs du travail concernant l'application du protocole Durafour pour les personnels de categorie « B ». Aussi lui demande-t-il quelles mesures il envisage de prendre afin que cet accord puisse faire l'objet d'un decret d'application, permettant a ces personnels d'obtenir une reelle revalorisation de leur statut et de leurs remunerations.

## Données clés

**Auteur :** [M. Rossinot André](#)

**Circonscription :** - UDF

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 49009

**Rubrique :** Ministeres et secretariats d'etat

**Ministère interrogé :** travail et affaires sociales

**Ministère attributaire :** travail et affaires sociales

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 3 mars 1997, page 1048